

Rapport d'activités 2020





Vous souhaitez en connaître plus sur les pratiques de la réduction des risques de catastrophes ou prendre part à leur évolution ?

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour plus d'informations sur les activités de l'AFPCN, cliquez sur les textes de couleur bleue qui vous renverront sur le site internet de l'association.



www.afpcn.org



[@AFPCN_risques](https://twitter.com/AFPCN_risques)



[LinkedIn AFPCN](https://www.linkedin.com/company/afpcn)



contact@afpcn.org

Sommaire

L'édito du Président.....	2
L'essentiel de 2020.....	4
L'AFPCN au sein de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes.....	7
Les réunions statutaires de l'AFPCN et le renouvellement de sa gouvernance.....	14
Les principales activités des 4 missions et du Conseil scientifique de l'AFPCN.....	18
L'AFPCN et ses adhérents.....	24
Perspectives.....	28
Les comptes de l'AFPCN en 2020.....	30
Liste des acronymes.....	33
Remerciements	35

L'édito du Président



*Christian KERT,
Président de l'AFPCN*

L'exercice 2020 a été pour tous et partout dans le monde celui du vécu d'une crise sanitaire sans précédent. Au sortir de la crise sanitaire, je formule le vœu que nous sachions mettre tous les atouts à notre disposition pour bâtir le monde « d'après la pandémie », un monde plus responsable, plus économe et, je le crois, plus humain. Car les politiques de prévention, c'est aussi cela.

L'AFPCN s'est attachée à renseigner la réalité pandémique du moment. Le Professeur Freddy Vinet, membre de notre Conseil Scientifique a tenu deux réunions remarquables, la première, en novembre 2019, sur la grippe espagnole de 1918-1919 et la seconde, en avril 2020, lorsqu'il nous a dressé ses premières analyses de similitudes et différences en matière de gestion de crise entre Grande Grippe et Covid 19. Nous le remercions chaleureusement pour ses interventions.

L'année 2020 nous a permis de montrer notre capacité d'adaptation, par l'organisation de dix webinaires qui ont trouvé un large écho parmi vous. Que les initiateurs-animateurs de ces rencontres en soient remerciés. Cette offre de webinaires sera reconduite en 2021 et probablement à l'avenir, non seulement pour instruire notre grand projet de Livre blanc de l'AFPCN et de ses membres, mais aussi à l'appui des programmes d'action de nos quatre missions thématiques et du Conseil Scientifique.

La gouvernance de l'AFPCN a aussi bénéficié en 2020, grâce à la mise en place d'outils de visioconférence, d'une participation encore plus active des membres de l'association qui nous a permis de soutenir le rythme habituel de nos travaux. Je n'oublie pas de relever ce grand moment de convivialité et d'amicale communion autour de nos valeurs, lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020.

Avec le soutien du Conseil et du Bureau, et avec le concours du secrétariat, que je remercie pour leur total engagement à notre mission, j'ai plaisir à attirer votre attention sur [notre premier portrait 2020 des adhérents de l'AFPCN](#). Cet outil d'information utile aux membres et à nos partenaires institutionnels reconduit une initiative prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 2019.

2021 sera une année ambitieuse durant laquelle nous comptons « produire » de l'imagination et de l'innovation. Ceci comportera notamment la constitution d'un annuaire des adhérents et d'un Bottin des acteurs de l'écosystème de la prévention des risques en France, que nous souhaitons conduire aussi loin que possible, notamment en vue du prochain grand rendez-vous des Assises Nationales des Risques Naturels qui auront lieu en octobre 2022.

A ce jour, nous avons réservé la date du 22 octobre 2021 pour célébrer le 20ème anniversaire de l'AFPCN que nous pourrions espérer en présentiel. D'ores et déjà, je vous invite à réserver cette date sur vos agendas. Elle ne sera réussie que par votre présence et votre participation effective et amicale.

L'essentiel de 2020

La première saison de webinaires de l'AFPCN

Webinaires organisés par l'AFPCN

- **03/04/2020** : « [De la grippe espagnole à la crise actuelle : pertinence et limites des comparaisons historiques](#) » par le Professeur Freddy VINET, Université Montpellier 3
- **19/05/2020** : « [La résilience des activités économiques face aux risques majeurs](#) » par Sandra DECELLE-LAMOTHE, Agence EDEL
- **9/06/2020** : « [La normalisation en matière de gestion des risques majeurs](#) » par François FAURE, Sernoptès
- **30/06/2020** : « [Mieux construire face au risque d'inondation. Etat des lieux et perspectives](#) » par Guillaume CAUSSE et Edwina EBNER, étudiants à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
- **20/11/2020** : « [Sciences et médias au temps de la Covid-19](#) » avec Sophie BECHEREL, journaliste à France Inter, Daniel BENAMOUZIG, Directeur de recherche au CNRS et membre du Conseil scientifique Covid-19, Fabien SQUINAZI, médecin biologiste, Emmelyne MITARD, responsable de la communication de l'Institut de Physique du Globe de Paris et Maud DEVÈS, maîtresse de conférences risques et catastrophes, Université de Paris – Centre des politiques de la Terre

Webinaires organisés par l'AFPCN en partenariat avec une autre institution

- **19/06/2020** : « [Nouveaux modes d'intervention scientifique dans les médias](#) » avec Johnny DOUVINET, Maître de Conférences à l'Université d'Avignon, Anne-Laure BARRAL, journaliste à France Info et Marc RIGOLOT, directeur de la Fondation MAIF. Co-organisé avec l'**Institut des Politiques de la Terre**.



Les synthèses et les enregistrements de ces webinaires sont disponibles en ligne, sur le [site de l'AFPCN](#) !

L'essentiel de 2020

L'année 2020 a été principalement consacrée à la **déclinaison des nouveaux statuts de l'AFPCN** adoptés le **22 novembre 2019** en [Assemblée générale extraordinaire](#).

Ceux-ci ont en particulier **réaffirmé son objectif** de constituer une **plateforme permanente transversale et multirisques d'acteurs** (personnes morales et physiques) impliqués dans la **prévention et la gestion des risques de catastrophes et la réduction de leurs conséquences** qui ont vocation à dialoguer avec le **DGPR-DRM** (directeur général de la prévention des risques, délégué aux risques majeurs) et le **COPRNM** (Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs) au sein de la [plateforme française](#) de réduction des risques de catastrophes.

Ils ont également conduit à une **nouvelle gouvernance de l'association** visant à un nouvel équilibre des activités de l'AFPCN suivant [4 grandes missions](#) dont les pilotes et co-pilotes ont été désignés lors du Conseil d'administration du **16 janvier 2020**.

Le rôle du [Conseil scientifique](#) de l'AFPCN a par ailleurs été **réaffirmé**, avec la définition de son **objectif** et de ses **modalités de fonctionnement** dans les [statuts](#) et le [règlement intérieur](#) de l'AFPCN : il est saisi par le Bureau et les membres de l'Association pour avis et recommandations sur des sujets relevant de ses champs de compétence ; il peut également s'autosaisir de tout sujet en rapport avec les problématiques de l'Association.

C'est dans ce contexte que, parmi les **faits les plus marquants** de cette année **2020** pour l'AFPCN, nous pouvons retenir :

- Le renouvellement de sa gouvernance (voir ci-dessous)
- La refonte du [site web de l'AFPCN](#)
- L'engagement d'une [démarche de Livre blanc](#),
- Le lancement d'une [campagne de webinaires](#) (voir ci-contre)

L'AFPCN au sein de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes

L'AFPCN au sein de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes

• **Objet de l'AFPCN**

Face au nouveau contexte mondial des risques et à l'évolution rapide de la gouvernance à tous les niveaux, l'AFPCN constitue une **plateforme permanente, transversale et multirisques d'acteurs** (personnes morales et physiques) impliqués dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes et la réduction de leurs conséquences. Cette plateforme vise à intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans les politiques publiques et à faciliter leur mise en œuvre par un processus coordonné, transversal et participatif entre les différentes parties prenantes. L'AFPCN est également **l'un des piliers de la plateforme française de réduction des risques de catastrophes** aux côtés du MTE et du COPRNM. L'association participe aux travaux du [Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs \(COPRNM\)](#) qui a pour objet de **piloter** la stratégie française de RRC, ainsi qu'à ceux de la [Commission Mixte Inondations \(CMI\)](#).

L'AFPCN s'est donnée pour mission prioritaire la mise en réseau des différentes catégories **d'acteurs formant les parties prenantes de la gestion des risques naturels en France** : collectivités territoriales, établissements publics, universités et centres de recherches, associations, entreprises mais aussi élus nationaux et locaux, scientifiques, experts travaillant en lien avec le cycle de la gestion des risques, étudiants, fonctionnaires d'administration centrale ou territoriale, etc.

• **Activités**

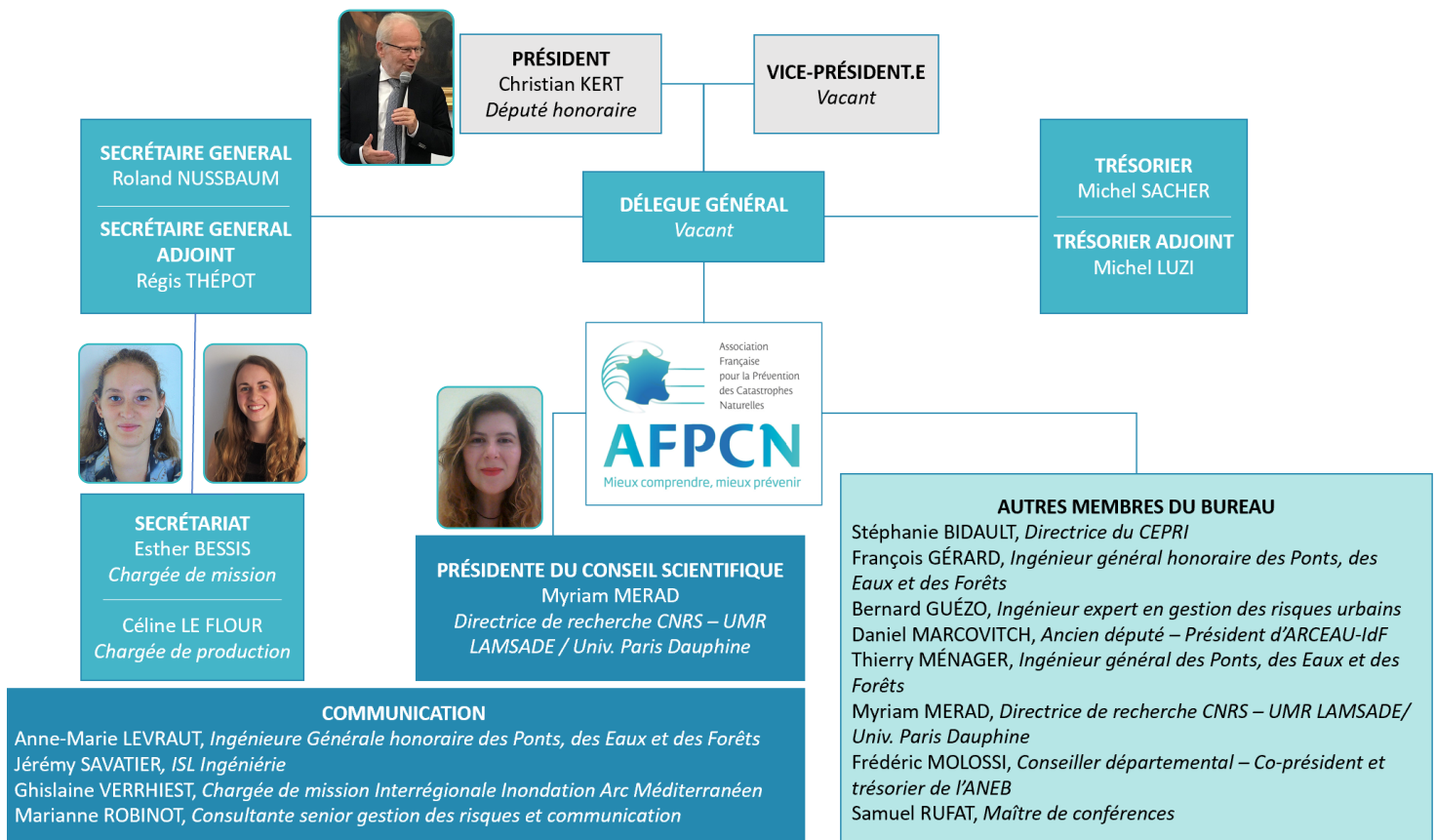
Les activités de l'AFPCN sont animées par des **adhérents bénévoles** et des **représentants de ses membres et partenaires**, qui pilotent divers groupes de travail et l'organisation de journées d'étude. Elles créent du lien entre les **professionnels de différents secteurs**, en vue de favoriser une réflexion commune et transversale autour de thématiques multirisques de la RRC et contribuent ainsi au travail collectif d'optimisation des politiques publiques de prévention des risques.

• **Gouvernance**

L'AFPCN est présidée par **Christian KERT**, député honoraire et membre de la CNIL. L'animation au quotidien de la vie de l'Association et de son Secrétariat est assurée par son secrétaire général **Roland NUSSBAUM**, Secrétaire général de l'AFPCN, Ancien directeur de la MRN, Directeur en missions (Gestion professionnelle des services de l'assurance), détaché à mi-temps à la gouvernance de l'AFPCN et à la FFA.

L'AFPCN et la plateforme nationale de RRC

Organigramme de l'AFPCN (Bureau, Conseil scientifique, Cellule communication et Secrétariat)



Roland NUSSBAUM



Régis THEPOT



Michel SACHER



Michel LUZI



Myriam MERAD



François GERARD



Bernard GUEZO



Samuel RUFAT



Anne-Marie LEVRAUT



Marianne ROBINOT



Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC



Jérémy SAVATIER

Le **Conseil d'administration** est constitué :

- De **personnes morales** (17), qui ont chacune désigné un représentant titulaire, et souvent un suppléant : **AFPS, ANEB, BRGM, CEPRI, CEREMA, CYPRES, IMdR, INRAE, l'Institut Paris Région, IRMa, MRN, ONERR, PARN, Predict services, SAFE CLUSTER, SHF, l'Université Gustave Eiffel** ;
- De **personnes physiques** (17) parmi lesquelles le Bureau a été élu.

Myriam MERAD, Directrice de recherche au CNRS, a été nommée en 2020 à la présidence de son [Conseil Scientifique](#). Cette instance autonome, prévue par les statuts de l'association, réunit actuellement une quinzaine de personnalités de renommée nationale et internationale du monde scientifique et technique.

L'AFPCN se réjouit de la reconstitution remarquable en 2020 de son Conseil d'administration, conformément à ses nouveaux statuts. Une mention spéciale en ce sens doit être accordée à l'**Organisation Nationale d'Etudes et Recherches sur les Risques au Maroc (ONERR)**, nouveau membre issu de la francophonie au sein de la gouvernance de l'AFPCN, qui participe à la construction d'une plateforme nationale.

L'AFPCN a fidèlement accompagné la DGPR sur un certain nombre d'actions, tant au national qu'à l'international.

Le **COPRNM**, déclaré officiellement plateforme nationale pour la France, a eu pour premier président le président de l'AFPCN. L'AFPCN a également fait partie de nombreuses délégations françaises dans les réunions internationales sous l'égide des Nations Unies et européennes (voir ci-après).

C'est dans ce contexte que le principe d'une **convention de collaboration** - triennale ou annuelle - s'est durablement installé. Ladite convention est assortie d'une **subvention** d'un niveau déterminant pour permettre le fonctionnement qui a quelque peu évolué au fil des années. Elle a notamment couvert l'implication de l'AFPCN en assistance maîtrise d'ouvrage de la DGPR pour la conception, la préparation, l'animation et la valorisation des 4 premières éditions des **Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN)** : Bordeaux 1 et 2, Marseille et enfin Montpellier en 2019. Un suivi régulier de l'exécution de la convention est effectué entre la DGPR et l'AFPCN.

- **L'AFPCN à l'international**

Comme rappelé ci-dessus, **l'ancrage international est consubstantiel de l'AFPCN**, puisque l'Association est née de l'action de quelques Français dans l'animation de la décennie internationale pour la prévention de catastrophes naturelles.

Cela s'est ensuite traduit par une **implication active**, directement aux côtés des chefs de délégation française officiels, pour assurer une forme de coordination de leur composante société civile dans les **conférences internationales portées par l'organisation compétente des Nations Unies** (actuellement [United Nations Office for Disaster Risk Reduction – UNDRR](#)) qui s'avèrent indéniablement structurantes pour notre domaine de ce troisième millénaire :

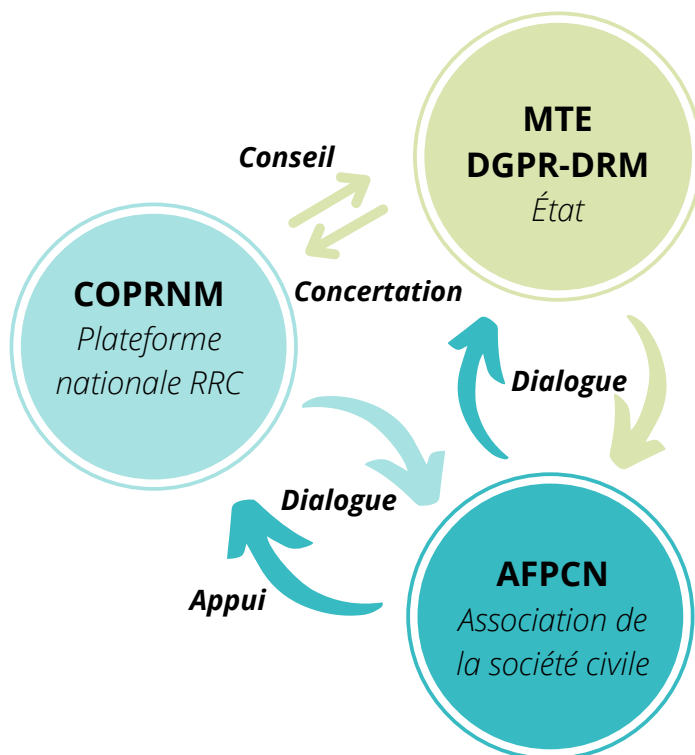
- La [conférence de Kobé](#), en janvier 2005, d'où a résulté le cadre d'action de Hyogo (2005-2015),
- La [conférence de Sendai](#), en mars 2015, dont est issu le Sendai Framework for Action (2015-2030), dans l'application duquel les pays signataires évoluent encore, dont la France (cadre non-contraignant). L'AFPCN s'emploie à organiser régulièrement en France des présentations actualisées de ce cadre de Sendai et ses stratégies de mise en œuvre, en faisant intervenir un représentant de l'UNDRR.

Entre ces grandes conférences mondiales interviennent également à l'initiative de l'UNDRR, différents **autres rendez-vous internationaux** :

- Une « [Global Platform](#) » qui se tient tous les deux ans à Genève, siège de l'UNDRR,
- Un « [European Forum for Disaster Risk Reduction \(EFDRR\)](#) », tous les deux ans (zone Europe et Asie centrale) depuis une dizaine d'années, pour laquelle le Bureau de Bruxelles de l'UNDRR a compétence.

Durant ces deux cycles de conférences internationales officielles, l'AFPCN remplit un **rôle d'animation de la composante société civile** de la délégation française, avec des possibilités accrues de partage d'expériences auprès de plateformes nationales et/ou d'associations homologues de l'AFPCN.

• La plateforme française de réduction des risques de catastrophes



Depuis 2005, la France s'est dotée d'une **plateforme de réduction des risques de catastrophes**. Celle-ci réunit le **Délégué aux Risques Majeurs** (DRM) comme point focal du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) et le **Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs** (COPRNM) comme instance de concertation nationale. Ce dernier s'appuie sur l'**AFPCN** comme structure de mise en réseau de la communauté nationale et internationale des risques naturels.

• Bref historique de l'AFPCN et de son partenariat avec la DGPR

La **relation** entre l'AFPCN et l'actuel **Ministère de la Transition Ecologique**, remonte aux **origines de l'association** et à l'implication majeure de ses fondateurs dans deux actions qui ont durablement structuré l'univers et la pensée des acteurs dans ce domaine, l'une nationale et l'autre à l'international :

- L'instance d'évaluation de la politique de prévention des risques naturels en France, présidée par **Paul Henri BOURRELIER**, sous l'égide du Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques, Premier ministre, Commissariat général du Plan (rapport publié en septembre 1997 à La documentation Française). Aux côtés de Paul Henri, **Guy DENEUFBOURG**, **Philippe HUET**, **Bernadette de VANSAY**, figurent parmi les 5 rapporteurs : ce seront les **futurs fondateurs de l'AFPCN**.
- La **décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles** (1990-2000), sous l'égide des Nations Unies, durant laquelle deux fondateurs et l'actuel président de l'AFPCN ont eu un rôle essentiel. En effet, **Christian KERT** fut président du comité français de la décennie internationale de 1995 à 1999 et de 1990 à 1999, **Philippe MASURE** et **Guy DENEUFBOURG** ont été respectivement vice-président et secrétaire général de ce comité.

Parmi les associations homologues de l'AFPCN, une mention spéciale est à souligner pour son homologue allemand, le [Deutsches Komitee für Katastrophen Vorsorge \(DKKV\)](#) qui fête actuellement ses 30 ans d'existence.



La **relation historique d'amitié et de coopération** de l'AFPCN avec le **DKKV**, mais aussi celle nouvelle avec **l'ONERR**, jeune plateforme marocaine, constituent la colonne vertébrale de cette destinée à l'international, sur laquelle il s'agira encore de construire à l'avenir, pour tenter de parvenir à un modèle euroméditerranéen de plateforme nationale pour la réduction des catastrophes qui inclut la société civile.

Ancrée dans la réduction des risques de catastrophes, l'AFPCN ne l'a pas autant été dans les autres grands mouvements qui se rejoignent au niveau international :

- **Climat** et notamment **Adaptation au Changement Climatique**, sur laquelle l'AFPCN est bien active, ayant organisé par exemple un side event à la COP21,
- **Objectifs du Millénaire pour le Développement**, qui ne donne pas lieu à implication.

De même, l'AFPCN contribue à l'information de ses membres et sympathisants sur les éléments du **cadre juridique international et européen** qui incluent dans leur champ des aspects relatifs à la prévention des risques naturels.

A cet égard, elle entretient des relations avec les **institutions internationales ou européennes** qui portent les traités et conventions internationales et font vivre les différents aspects de leur mise en œuvre, que ce soient aux Nations-Unies ([UNDRR](#), [UNESCO](#), [WB](#), [WMO](#), etc.) ou à la Commission européenne (Directions générales CLIMA, ENV, ECHO, JRC, RTD etc. et à travers le nouvel outil transversal, le [DRMKC](#)).

Enfin l'AFPCN fait désormais partie de **réseaux internationaux structurés** de première importance notamment l'[IRDR](#) et l'[e-STAG](#) (voir Mission 2).

Ces réseaux structurés, animés par l'UNDRR, viennent s'ajouter aux bienfaits de la mise en réseau international de chercheurs chercheurs à laquelle contribuent des associations internationales telles tels que l'[IDRIM Society](#), avec laquelle l'AFPCN a organisé à Nice l'[édition 2019](#) de sa conférence annuelle et la [Society for Risk Analysis \(SRA\)](#), avec laquelle l'AFPCN prévoit d'accueillir en France une conférence annuelle dans un futur proche.



IDRIM NICE 2019

**Les réunions statutaires de l'AFPCN
et le renouvellement de sa
gouvernance
en 2020**

Les réunions statutaires de l'AFPCN en 2020 et le renouvellement de sa gouvernance

Le **vote** de la **réforme statutaire** de l'AFPCN lors de l'**Assemblée Générale extraordinaire de novembre 2019** a donné lieu à un **renouvellement de l'organisation et de la gouvernance de l'Association** qui s'est progressivement mis en place au rythme des réunions d'instances (Assemblée générale et réunions du Conseil d'administration) en 2020. Ces différentes réunions se sont pour la plupart déroulées **en distanciel**, compte tenu de la situation sanitaire.

- **Calendrier des réunions statutaires de l'AFPCN en 2020**



22/11/2019 : Assemblée générale extraordinaire, vote de la réforme statutaire

16/01/2020 : 1er Conseil d'administration

03/04/2020 : 2e Conseil d'administration

26/06/2020 : 3e Conseil d'administration

27/11/2020 : 4e Conseil d'administration

24/9/2020 : Assemblée générale ordinaire

A ce calendrier des réunions d'instance, s'ajoutent les **11 réunions du Bureau** réparties sur l'année 2020 qui font de l'AFPCN une Association particulièrement active.

- **Renouvellement de la gouvernance**

A l'occasion de l'**Assemblée générale** du 24 septembre sont intervenues :



- La réélection à l'unanimité de **Christian KERT**, Président de l'AFPCN depuis 2009,
- La nomination en tant que **Présidente du Conseil scientifique** par le Conseil d'administration de **Myriam MERAD**, directrice de recherche au CNRS et membre du Conseil d'administration de l'AFPCN et de l'IMdR.

• Les missions de l'AFPCN

Les différentes activités de l'AFPCN s'articulent désormais autour de **4 grandes missions** auxquelles un certain nombre de **Groupes de Travail (GT)** sont affiliés :

Mission 1 : Animation et gestion des réseaux d'acteurs

→ *Pilote : François GÉRARD*
Co-pilotes : Christian KERT et Michel SACHER

GT en cours :

- Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes en France entre 2000 et 2020

Mission 2 : Animation scientifique et technique

→ *Pilote : Myriam MERAD*
Co-pilotes : Yves LE BARS et Jean-François RAFFOUX

GT en cours :

- GT Risques climatiques
- GT Risques spatiaux naturels
- GT Incertitudes et décisions
- GT Risques et médias

Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle

→ *Pilote : Bernard GUÉZO*
Co-pilotes : Christian SANCHIDRIAN et Michel SACHER

GT en cours :

- GT Risques naturels majeurs en Outre Mer
- GT Vulnérabilité des réseaux
- GT Vulnérabilité des personnes âgées au risque d'inondation
- GT Risques et tourisme en Montagne

Mission 4 : Action européenne et internationale

→ *Pilote : Samuel RUFAT*
Co-pilote : Régis THÉPOT

Actions en cours :

- Relations avec l'**UNDRR** (notamment via **e-STAG**) et l'**IRDR**
- Préparation de participations conférences internationales (**EFDRR**, **GP**, etc.)
- Relations avec les DGs de la Commission européenne
- Relations avec plateformes nationales partenaires (**DKKV**, **ONERR**, etc)

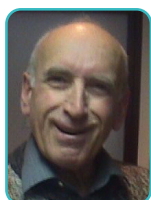


Vous souhaitez prendre part à l'une de ces activités ?

Contactez-nous !

- **Vie associative, départs et arrivées**

A l'issue des votes réalisés lors de l'Assemblée générale de septembre, le **Conseil d'administration** est passé de **26 à 34 membres** dont 17 personnes physiques et 17 personnes morales (voir page 9).



Paul-Henri BOURRELIER,
membre d'honneur de
l'AFPCN

L'Assemblée Générale de septembre a également désigné **Paul Henri BOURRELIER**, fondateur de l'AFPCN, comme premier « **membre d'honneur** » de l'Association.

Après le départ de **Justine LOUBRY** à laquelle **Margaux DUMONTEIL** a succédé pendant trois mois, l'AFPCN a eu le plaisir d'accueillir sa **nouvelle chargée de mission, Esther BESSIS** en décembre 2020.

**Les principales activités des
quatre missions et
du Conseil scientifique en 2020**

Les principales activités des 4 missions et du Conseil scientifique en 2020



Mission 1 : Animation et gestion des réseaux d'acteurs



Pilote :
François GÉRARD

Co-pilotes :
Christian KERT
Michel SACHER

« Faire vivre la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe, en associant le maximum d'acteurs autour de projets fédérateurs »

François GÉRARD, pilote de la mission 1

En juin 2020, la [Mission 1](#) a tenu un séminaire d'organisation en ligne. Il en est ressorti que cette mission centrale de l'AFPCN lance des chantiers sur : i) **l'information sur les risques** ; ii) **l'approche multi-risques de la prévention** ; iii) **l'approche transversale des politiques publiques**.

En 2020, la Mission 1 s'est entièrement consacrée au [projet du Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes entre 2000 et 2020](#) dont l'animation est confiée à **François GÉRARD**, pilote de la Mission 1. Il est intéressant de noter que les chantiers proposés pour la Mission 1 remontent également de l'enquête du Livre blanc.

L'activité pérenne de la Mission 1 est le suivi des instances nationales de gouvernance concertée, le [COPRNM](#) et la [CMI](#). L'AFPCN est représentée au COPRNM par **Myriam MERAD**, pilote de la [Mission 2](#) et **François GÉRARD**, pilote de la [Mission 1](#). Le représentant à la CMI est **Jean-Michel TANGUY**.

Evénements en 2020 :

7/07/2020 : participation à la [réunion du COPRNM](#). Mise en place d'un groupe de travail temporaire sur le « [reconstruire mieux](#) » (BBB) où l'AFPCN est représentée par **Bernard GUÉZO**, pilote de la [Mission 3](#).

18/12/2020 : présentation du **projet de Livre blanc** au COPRNM et préparation des [ANRN](#) de 2022.

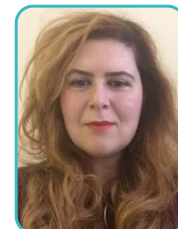


Mission 2 : Animation scientifique et technique

« Le Conseil scientifique tient à s'appuyer sur deux piliers : "la pluridisciplinarité" pour se saisir des problématiques qui se posent aujourd'hui ou qui se poseront demain aux membres de notre association ; et "l'inclusivité" car c'est avec les différents acteurs de la prévention des risques de catastrophe sur les territoires que se construit la recherche scientifique et technique en la matière. »

Myriam MERAD, pilote de la Mission 2 et présidente du Conseil scientifique

Co-pilotes :
Yves LE BARS
Jean-François RAFFOUX



Pilote :
Myriam MERAD

La **Mission 2** « Animation Scientifique et Technique » a quatre objectifs :

- La **veille scientifique et technique**,
- La **collaboration** et le développement de **synergies** entre les différents acteurs de la réduction des risques de catastrophes,
- Le développement de **Groupes de Travail**,
- La **valorisation** de la recherche et de l'expertise en matière de RRC.

En 2020, les **principales actions** de la Mission 2 ont été les suivantes :

- Coordination de la **réponse française faite à l'ICS** ([International Science Council](#)) en juin 2020 dans le cadre de la production « IRDR 2010-2020 Compilation: A ten-year science quest for disaster risk reduction ».
- Participation à l'**E-STAG** ([European Science and Technology Advisory Group](#)) de l'UNDRR en contribuant notamment à une analyse du retour d'expérience de la crise Covid-19 en Europe et l'analyse des liens entre science et régulation.
- Porter la candidature française à la préparation et à l'accueil de la **conférence mondiale sur les risques** avec la [Society for Risk Analysis \(SRA\)](#) à l'horizon 2022.
- Maintenir des **liens forts avec l'IDRIM Society et la SRA** à l'international, **ainsi que l'IMdR**, au niveau national en participant à l'organisation des prochaines journées des [Entretiens du Risque](#) sur le thème des « Plans de continuité d'activité comme outil de prévention des risques de catastrophe et de résilience ».
- Contribution au **projet européen** (sous l'égide de la DG ECHO) « **LODE** », acronyme de « [Loss Data Enhancement](#) », coordonné par le Politecnico Milano, pour notre retour d'expérience et notre partage au groupe de travail [ONRN](#).



Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle



Pilote :
Bernard GUÉZO

Co-pilotes :
Christian SANCHDRIAN
Michel SACHER

« Il fallait empêcher la marée de pénétrer d'emblée, lui interdire de heurter tout en la laissant monter, lui barrer le passage sans lui refuser d'entrée, lui résister et lui céder [...], soutirer à la vague son emportement et sa brutalité, contraindre cette furie à la douceur; Il fallait substituer à l'obstacle qui irrite, l'obstacle qui apaise »

Victor HUGO, *Les travailleurs de la mer (VII)*,
citation choisie par le pilote de mission

Principales productions :

L'année 2020 a conduit à **effectuer des états des lieux** des travaux menés sur les thématiques [Risques et tourisme](#) et [Vulnérabilité des réseaux](#). Ont ainsi été redéfinies **les thématiques de travail** sur ces bases avec la perspective de **mettre en place de nouveaux groupes de travail** sur les [Outre-Mer](#), les risques et le tourisme en montagne et la [vulnérabilité des personnes âgées aux inondations](#).

La thématique « [Build Back Better](#) » s'est avérée fédératrice de démarches connexes menées en matière d'aménagement des territoires, d'adaptation des constructions et de réduction de la vulnérabilité des réseaux. La Mission 3 a **participé au comité de pilotage** de l'appel à manifestation d'intérêt **AMITER** organisé par la DGPR, le PUCA et le Cerema. Elle a également **participé au groupe de travail** mis en place par la DGPR et la MRN sur « Mieux reconstruire après inondation » et à l'**atelier d'étudiants en architecture** sur les constructions résilientes en zones exposées aux aléas naturels (master de l'école d'architecture de Paris-la Villette).

Evénements organisés :

La Mission 3 a **réuni les acteurs et partenaires** intéressés par les approches territoriales et intersectorielles. Elle a **organisé** avec des élèves-ingénieurs de l'ENTPE un [webinaire](#) sur le thème Build Back Better, état des lieux et perspectives.



Mission 4 : Action européenne et internationale

« L'UNDRR et la Commission européenne mettent l'accent sur la participation et l'implication de la société civile ; c'est une opportunité pour l'AFPCN de consolider son rôle d'impulsion collective, de coordination des acteurs francophones et d'interface avec la coopération internationale et notamment européenne »

Samuel RUFAT, pilote de la Mission 4



Pilote :
Samuel RUFAT

Co-pilote :
Régis THÉPOT

L'année 2020 a été celle du lancement de la nouvelle équipe de la [Mission 4](#). Ses activités ont été très fortement impactées par la crise Covid-19, avec la réduction des déplacements et l'annulation ou le report de nombreux événements à l'international, mais de **nouvelles dynamiques** ont cependant été lancées avec succès :

- Participation mensuelle au **comité des utilisateurs pour des sociétés sûres, sécurisées et résilientes** de la **Commission européenne (CoU)**, devenu début 2021 [Community of European Research and Innovation for Security \(CERIS\)](#)
- Participation à la **soumission du projet européen** H2020 DRS-01 Escalator «Social de-escalation of risk and escalation of resilience »
- Préparation de la **participation** au [Forum européen de l'UNDRR](#) au Portugal en novembre 2021, avec le projet d'organisation d'un *side-event* en partenariat avec le **DKKV**
- Réactivation des **liens de collaboration** avec l'homologue allemand de l'AFPCN : le **Deutsches Komitee für Katastrophen Vorsorge (DKKV)**
- Réalisation d'une **série de webinaires**
- Préparation d'un **cycle de webinaires** conjoints avec l'association **IDEFFIE** sur [l'expertise française RRC à l'international](#)
- Réalisation de **documents en anglais et en allemand** de présentation de l'AFPCN pour faciliter les échanges avec les partenaires internationaux.

L'année 2021 verra sans nul doute les **retombées de ces efforts d'organisation et d'impulsion** de nouvelles actions, avec la reprise prévue des événements à l'international, l'organisation d'un cycle régulier de webinaires et la publication de leurs conclusions dans les Cahiers de l'AFPCN, ainsi que le recensement des expertises françaises à l'étranger. Des **liens** seront également développés avec le [nouveau groupe de travail Outre-Mer](#) de l'AFPCN qui permettra d'élargir la palette française d'expertise internationale à l'ensemble des risques naturels.



Activités du Conseil scientifique

Après la désignation de la nouvelle Présidente du Conseil scientifique, **Myriam MERAD**, par le Conseil d'administration, la priorité a été de reconstituer le Conseil scientifique en renouvelant sa composition puis de définir ses priorités de travail.

Celles-ci s'articulent autour des thèmes liés aux relations entre **science et décision** dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

Une première réunion du nouveau Conseil scientifique s'est tenue le 23 décembre.

Liste actuelle des membres du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique renouvelé témoigne d'une volonté de la part de l'AFPCN de **représenter au mieux les disciplines en lien avec la réduction des risques de catastrophes**, des sciences humaines et sociales aux sciences dites "dures". Ainsi, le Conseil scientifique de l'AFPCN est composé de :

- **Philippe GARNIER**, architecte, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
- **Jean-Christophe KOMOROWSKI**, professeur en volcanologie, IPGP
- **Michel LANG**, hydrologue, INRAE
- **Yves LEVI**, professeur agrégé de santé publique-environnement, CNRS
- **Matthieu MEERPOEL**, enseignant-chercheur en droit public spécialisé sur la RRC
- **Myriam MERAD**, directrice de recherche au CNRS, UMR LAMSADE/Université Paris Dauphine
- **Jean-Michel SOUBEYROUX**, ingénieur en chef des Ponts, Eaux et Forêts, Météo France
- **Monique TERRIER**, experte en risques naturels au département Risques et Prévention du BRGM
- **Freddy VINET**, professeur de géographie, Université Montpellier 3
- **Christian HUGLO**, docteur en droit, spécialiste du droit de l'environnement
- **Sandrine SPAETER-LOEHRER**, professeure en sciences économiques, Université de Strasbourg
- **Thierry VERDEL**, recteur de l'Université Senghor à Alexandrie (Egypte), spécialiste de la gestion des risques
- **Dominique BOURG**, philosophe, professeur honoraire à l'Université de Lausanne, spécialiste des questions environnementales
- **Corinne LARRUE**, co-directrice de l'École d'urbanisme de Paris, spécialiste des politiques environnementales et d'aménagement.

Yves LE BARS et **Paul-Henri BOURRELIER** en sont actuellement les observateurs.

L'AFPCN et ses adhérents

L'AFPCN et ses adhérents



Assemblée Générale ordinaire du 24 juin 2021

- **Le renouvellement des membres personnes physiques et morales**

Le **Portrait des adhérents 2020** a été réalisé pour la première fois cette année à l'initiative du Secrétaire général. A la faveur notamment du confinement, un lien personnel a pu être établi avec l'ensemble du corps social que constituent les adhérents de l'association. Le portrait offre ainsi un aperçu de l'**évolution** et de la **démographie des membres** personnes physiques de l'Association.

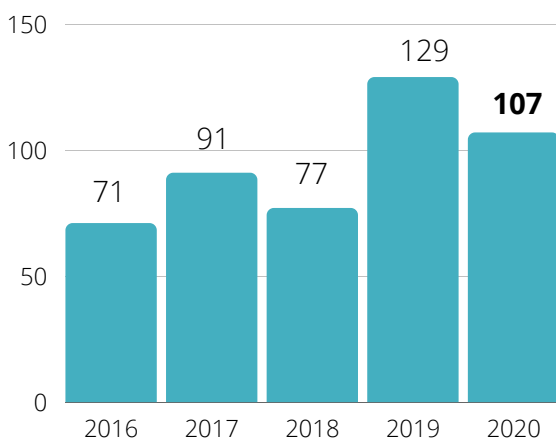


Figure 1 : Evolution du nombre d'adhérents entre 2016 et 2020, source : *portait des adhérents*, AFPCN

L'augmentation du nombre d'adhérents constitue l'un des objectifs prioritaires de l'AFPCN pour les prochaines années, afin d'accroître sa **représentativité des acteurs de la société civile** participant à la prévention des risques naturels. En ce sens, l'année 2020 a été **une année encourageante** pour l'Association puisque le second record d'adhésions a été obtenu avec **107 membres**, toutes catégories confondues (*Figure 1*).

Parmi les adhérents de l'Association en 2020, on compte **23 nouveaux membres personnes physiques** et **7 nouveaux membres personnes morales** (FNCRR, ESAIP, SAFE CLUSTER, Agence Edel, Calyxis, Cobaty, PARN et ONERR). Ces nouvelles adhésions peuvent être attribuées à plusieurs facteurs autres que la simple capitalisation de notoriété sur les réussites antérieures, dont le **renouvellement** du [site internet](#) qui a été salué pour sa qualité informative et l'**organisation** d'un [premier cycle de webinaires](#) sur des thématiques ciblées.

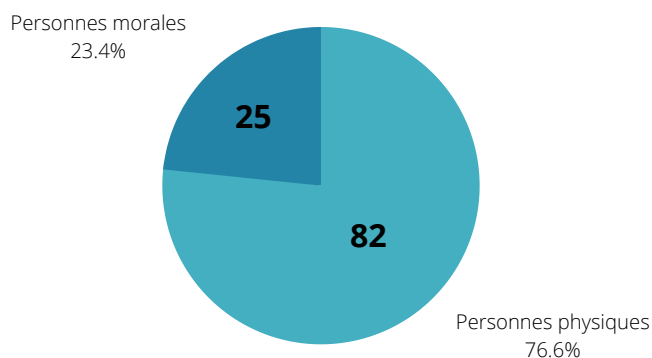


Figure 2 : Répartition des adhésions personnes physiques/personnes morales en 2020, source : *Portrait des adhérents, AFPCN*

Par ailleurs, les **adhérents personnes physiques restent les membres les plus nombreux** dans l'absolu au sein de l'Association (*Figure 2*). Notons également que parmi les adhérents personnes morales, **le secteur associatif est relativement plus représenté**, confirmant la vocation de « réseau de réseaux » de l'AFPCN.

• L'AFPCN à l'écoute de ses membres personnes morales

Entre les mois de juin et novembre 2020, une **vingtaine de réunions bilatérales** entre les membres personnes morales de l'AFPCN (**AFPS, BRGM, Calyxis, CCR, CEPRI, CEREMA, ESAIP, IMdR, IPR, Météo et Climat, SHF, Université Gustave Eiffel, ANEB, FNCCR, IFFO-RME, INRAE, IRMa, MRN, PARN, Predict Services et Safe Cluster**) se sont tenues à l'initiative du Secrétaire général avec le concours du Président et de plusieurs membres du Bureau.

Les organisations membres consultées témoignent d'un intérêt pour différentes activités de l'Association et plusieurs **domaines de coopération** entre ces organisations et l'AFPCN ont pu se dégager. Parmi eux, nous pouvons mentionner :

- La contribution au **Livre blanc** de la réduction des risques de catastrophes en France
- La **création de nouveaux groupes de travail** tels que le GT « [Personnes fragiles en zone à risques](#) » et le GT « [Risques naturels majeurs en Outre-Mer](#) »
- La **future implication de l'AFPCN** dans les **ANRN** et/ou dans les **Assises régionales**
- La participation aux **webinaires** et/ou leur co-organisation
- La **valorisation des activités** des organisations membres par l'AFPCN et/ou le **soutien** de l'Association **dans la promotion de et l'information sur leurs projets**.

• Témoignages des nouveaux membres de l'AFPCN



« L'adhésion à votre association permet, à travers la multitude de webinaires que vous proposez, de se tenir à jour et d'approfondir ses connaissances sur les différents risques. D'ailleurs je suis inscrite au prochain webinaire sur « Les risques naturels en montagne et le changement climatique » ! »

Erica BICCHI, Enseignante-chercheuse en environnement, Docteure en Sciences de la Terre, représentante de l'école d'ingénieur ESAIP

« La force de l'AFPCN, c'est ce triptyque entre la dimension expertise, la dimension professionnelle et la dimension humaine qui permettent à cette Association de grandir en métropole comme en Outre-Mer et à l'international. »

Franck BRACHET, Cadre dirigeant dans un EPCI de la Région Île-de-France

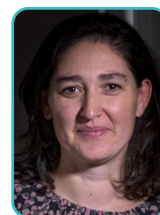


« J'ai beaucoup apprécié le webinaire sur les risques naturels au Maroc, étant moi-même impliqué dans un programme européen pour accompagner les pays du sud et de l'est de la Méditerranée dans leur gestion des catastrophes. C'était très intéressant ! »

Alain CHEVALLIER, Officier retraité du Ministère de la défense, consultant en gestion de crise et audit incendie

« Grâce à la nouvelle dynamique de ses instances dirigeantes, l'AFPCN fédère de plus en plus d'acteurs et trace de nouvelles perspectives pour favoriser la prise en compte des risques majeurs dans les territoires. La présence d'experts de différentes générations crée une chaîne ininterrompue d'excellence et favorise les passages de relais. Alors merci et longue vie à l'AFPCN ! »

Sandra DECELLE-LAMOTHE, Présidente de l'Agence EDEL





« Ce qui m'intéresse en particulier à l'AFPCN, c'est de travailler avec des spécialistes de la RRC et de la GRN et d'essayer de faire des ponts entre ma pratique et les leurs. »

François FAURE, Senior Manager
Gestion de crise & Continuité d'activité, SIGMAP

« Je cherche à avoir du recul sur ma pratique et ce que j'apprécie à l'AFPCN, c'est le fait qu'on soit issus de différents territoires et que nous ayons différents regards et perspectives de la gestion des risques. C'est une vraie richesse ! »

Audrey PASTEL, Doctorante à l'Université des Antilles, Martinique



« C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de rejoindre le conseil d'administration de l'AFPCN en octobre 2020. S'engager dans la gouvernance de cette prestigieuse association, c'est décider d'accompagner des projets forts et des missions d'envergure au service de l'intérêt général dans la gestion des risques naturels.»

Marianne ROBINOT, Docteure en sociologie et démographie,
journaliste-consultante gestion des crises et communication

« Je suis globalement très satisfait des activités de l'AFPCN en 2020, les webinaires ont vraiment été une plus-value pour l'association durant les périodes de confinement et il faut que cela perdure ! »

William TUILLOT, Astronome émérite, Observatoire de Paris



Perspectives

Perspectives

Les chapitres précédents ont présenté comment l'**année 2020** a été mise à profit pour **redéployer progressivement les activités de l'AFPCN**, en installant notamment une nouvelle gouvernance, qui a permis de renforcer son action autour de quatre grandes missions et d'un Conseil scientifique.

De nouvelles têtes et de nouveaux profils sont apparus, qui lui ont incontestablement apporté une nouvelle énergie et un nouveau souffle !

Un rythme soutenu de **webinaires** s'est installé, qui s'achemine en 2021 vers une heureuse combinaison programmatique entre des sujets isolés et des cycles thématiques.

En parallèle au grand chantier du **Livre blanc**, de nouveaux thèmes porteurs de **groupes de travail** ont mûri en 2020 avec une mise en place qui s'est confirmée en 2021 : [Outre-Mer](#), [Personnes vulnérables](#), [Risques et tourisme](#), etc.

Les chantiers de l'**annuaire des membres** et du **Bottin des acteurs** de l'écosystème conçus en 2020 se déploient en 2021.

Il s'agit maintenant pour l'AFPCN de « transformer l'essai » au travers de la mise en œuvre dès 2021 d'une **stratégie** et d'un **plan d'actions à trois ans**.

Ces nouveaux éléments structurants sont en cours de définition et de débat à l'heure de la rédaction de ce compte-rendu d'activités 2020 (mi-mai 2021) et seront à n'en pas douter l'un des points forts du compte-rendu d'activités 2021.

On peut déjà imaginer en **perspectives majeures pour l'association en 2021** :

- la **célébration des 20 ans** de l'AFPCN si possible en mode convivial, prévue le **22 octobre** à la suite de la présentation des premiers résultats du chantier Livre blanc,
- d'inscrire de plus en plus l'AFPCN dans le **dispositif international et national de plateforme** de réduction des risques de catastrophes,
- de poursuivre son développement, en étant de plus en plus et de mieux en mieux **représentative** de la **communauté francophone d'acteurs de la RRC**,
- de se tourner vers l'avenir dans une **démarche intergénérationnelle et pluridisciplinaire**.

Participer

Les comptes annuels de l'AFPCN en 2020

Les comptes annuels de l'AFPCN 2020

D'après le rapport comptable, les comptes 2020 de l'Association dégagent un **résultat excédentaire de 41,5k€**. Si les niveaux de produits et de charges sont sensiblement inférieurs à ceux de 2019, c'est dû à la fois à une année 2019 exceptionnelle du fait de **l'action de rebond** et de **l'IDRIM NICE 2019** et à des **engagements de dépenses réduits** du fait des mesures sanitaires.

Compte de résultat simplifié de l'année 2020

Produits (k€)	2020	2019	Ecart en k€	Ecart en %
Subventions	90,0	114,0	-24,0	-21,1%
Autres produits	17,7	89,4	-71,7	-80,2%
Produits fin. et divers	0,3	0,5	-0,2	-40,0%
Total des produits	108,0	203,9	-95,9	-47,0%
Charges (k€)	2020	2019	Ecart en k€	Ecart en %
Salaires et charges	51,0	70,6	-19,6	-27,8%
Achats et ch. externes	14,6	122,8	-108,2	-88,1%
Autres charges	0,8	0,5	0,3	60,0%
Total des charges	66,5	193,9	-127,4	-65,7%
Résultat	41,5	9,9	31,6	319,2%

On constate que les **écarts par rapport au budget 2020**, sont dus :

- ✓ Du côté des produits, à une absence de produits liés à **l'organisation de nos manifestations** et à moins de cotisations,
- ✓ Du côté des charges, à une **absence totale de frais de déplacement** et de **réception**.
- ✓ Aux activités réalisées en **distanciel**.

Du fait de la très sensible réduction des dépenses, le **résultat est de 41.5 k€**.

Bilan simplifié au 31/12/2020 (k€)

ACTIF (k€)	Exercice N	Exercice N-1	Ecart %
Actif net immobilisé	1,2	1,8	-33,3%
Actif circulant	295,8	249,1	18,7%
Total général	291,1	250,9	16,0%
PASSIF (k€)	Exercice N	Exercice N-1	Ecart %
Capitaux propres	283,1	241,6	17,2%
Dettes	14	9,4	48,9%
Total général	297,1	250,9	18,4%

En intégrant le résultat aux fonds précédents, **la situation financière de l'AFPCN s'avère saine**.

Liste des acronymes

- AFPS** : Association Française de génie Parasismique
- AMITER** : Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels
- ANEL** : Association Nationale des Elus du Littoral
- ANRN** : Assises Nationales des Risques Naturels
- ARCEAU IdF** : Association Recherche Collectivités dans le domaine de l'EAU en Ile-de-France
- BBB** : Build Back Better ou « Reconstruire mieux »
- BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
- CEPRI** : Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation
- CEREMA** : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CERIS** : Community of European Research and Innovation for Security
- CGDD** : Commissariat Général au Développement Durable
- CGEDD** : Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable
- CMI** : Commission Mixte Inondations
- CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique
- COPRNM** : Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
- CYPRES** : Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs
- DGPR** : Direction Générale de la Prévention des Risques
- DRM** : Délégué aux Risques Majeurs
- DRMKC** : Disaster Risk Management Knowledge Centre
- DKKV** : Deutsche Komitee für Katastrophenvorsorge (Comité allemand pour la prévention des catastrophes)
- EFDRR** : European Forum for Disaster Risk Reduction
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ESAIP** : Ecole d'Ingénieurs en Informatique et Prévention
- E-STAG** : European Science and Technology Advisory Group
- FFA** : Fédération Française de l'Assurance
- FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture
- GT** : Groupe de Travail
- ICS** : International Science Council
- IDEFFIE** : Initiative pour le Développement de l'Expertise Française et Francophone à l'International et en Europe
- IDRIM** : Integrated Disaster Risk Management
- IFFO-RME** : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement
- IMdR** : Institut pour la Maîtrise des Risques
- INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

IPR : Institut Paris Région

IRDR : Integrated Research on Disaster Risk

IRMa : Institut des Risques Majeurs de Grenoble

MRN : Mission Risques naturels

MTE : Ministère de la Transition Écologique

ONERR : Organisation Nationale d'Etudes et Recherches sur les Risques au Maroc

ONRN : Observatoire National des Risques Naturels

PARN : Pôle Alpin Risques Naturels

RRC : Réduction des Risques de Catastrophes

SHF : Société Hydrotechnique de France

SRA : Society for Risk Analysis

UNDRR : United Nations Office for Disaster Risk Reduction

WB : World Bank

WMO : World Meteorological Organization

Remerciements

*L'AFPCN remercie le comité éditorial du rapport d'activités composé de :
Régis THEPOT, Roland NUSSBAUM, Esther BESSIS et Céline LE FLOUR.*

*L'AFPCN remercie également pour leurs relectures et suggestions :
Anne-Marie LEVRAUT, Marianne ROBINOT, Ghislaine VERRHIEST et Jérémie SAVATIER
de la cellule communication.*

*L'AFPCN remercie aussi pour leurs témoignages de nouveaux membres :
Erica BICCHI, Franck BRACHET, Alain CHEVALLIER, Sandra DECELLE-LAMOTHE,
François FAURE, Audrey PASTEL, Marianne ROBINOT et William THUILLOT.*

*Enfin, l'AFPCN remercie tous les membres personnes physiques et morales ayant pris part
aux activités de l'Association en 2020 pour leur implication.*

Juillet 2021

AFPCN - Rapport d'activités 2020



Restez informés de nos prochains événements !

L'AFPCN (Association française pour la prévention des catastrophes naturelles) poursuit l'action du Comité français de la Décennie internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que centre national de réflexion collective transversale et multirisque sur la problématique des risques naturels et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.



contact@afpcn.org

<http://afpcn.org>

[@AFPCN_risques](https://twitter.com/AFPCN_risques)

[Page LinkedIn](#)

S'abonner à notre
newsletter